

LE VILLABÉEN

Villabé construit :
114 logements pour 2011



Réaménagement
de la place de l'Église

P 4



Comprendre notre
budget

P 8/9

centre commercial **VILLABE A6**

et **Carrefour Villabé**



Horaires d'ouverture du C.Commercial :

du lundi au samedi de 10h à 20h30
route de Villoison 91813 CORBEIL Cedex
01 60 86 33 77 - www.cc-villabe.com

Horaires d'ouverture de l'hypermarché Carrefour :
du lundi au vendredi de 9h à 21h30
le samedi de 8h30 à 21h30
route de Villoison 91814 CORBEIL Cedex
01 69 89 40 00



Carrefour



Elle est belle
la vie !

Et les 60 boutiques
du Centre Commercial



Voirie Réseaux divers



Génie Civil



Assainissement



**AGENCE
GILLES CARTIER**



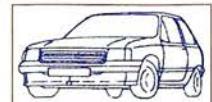
VENTE VN - VO
SERVICE RAPIDE - MÉCANIQUE
CARROSSERIE & PEINTURE TOUTES MARQUES

9, rue Victor Grignard - ZAC de Montvrain - MENNECY

01 64 57 30 40

<http://garage-cartier-mennecy.renault.fr>

**TAXIS
RADIO CORBEIL**



St GERMAIN-LES-CORBEIL • St PIERRE-DU-PERRAY • VILLABÉ
SAINTRY-SUR-SEINE

01 60 88 14 14

BREAK



PRÉVENIR À LA COMMANDE

22 VOITURES

7J/7 TOUTES DISTANCES

Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00



Sommaire

P 4/5

COMMUNIQUER :

- ⦿ **Contrat Régional : Réaménagement de la place de l'Église**

- ⦿ **Logements sociaux**



P 6/7

VIVRE :

- ⦿ **Retour en images ...**

P 8/9

COMMUNIQUER :

- ⦿ **7 chiffres essentiels pour comprendre notre budget**

- ⦿ **Interview : trois questions à Irène Maggini**

P 10/11

AGIR :

SOLIDARITÉ :

- ⦿ **Loisirs, activités, séjours seniors**

- ⦿ **Rencontre intergénérationnelle**

- ⦿ **Restaurant solidaire**

SPORT :

- ⦿ **La Velostar 91**

- ⦿ **Une première jamais réalisée en France**

EN BREF :

- ⦿ **Contrat départemental communal**

- ⦿ **Forum job d'été**

P 12/13

COMMUNIQUER :

- ⦿ **Manifestations à venir**

- ⦿ **Tribunes des groupes politiques représentés au conseil municipal**

ÉTAT CIVIL

P 14



édito



Irène Maggini

Maire de Villabé

Gestionnaire responsable

Maîtriser la fiscalité locale, tel est l'engagement que j'ai pris auprès de vous lors des élections municipales de 2008.

C'est une promesse que je tiens et que la faible hausse des impôts locaux adoptée en conseil municipal ce mois-ci ne remet pas en cause.

Notre commune est en bonne santé financière et doit le rester. Je tiens à maintenir le niveau de services proposé tout en continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement. L'exercice est ardu, dans un contexte national et international de récession générale.

Villabé s'associe à une communauté d'agglomération ambitieuse, développe de nombreux projets commerciaux et immobiliers, poursuit sa politique dynamique auprès des jeunes, des seniors, des familles.

Oui, à Villabé, il fait bon vivre et cette qualité de vie passe par une gestion sérieuse et responsable. C'est à cela que je m'applique chaque jour. Dans l'intérêt de chaque Villabéen.

Villabé, le 16 avril 2010

Le Maire, Irène Maggini



Directeur de la publication : Irène Maggini

Rédacteur en chef : Jean-Marc Bouly

Rédaction, mise en page, conception graphique :
Service Communication Mairie de Villabé

Photos : Mairie de Villabé, Goodshoot

Imprimerie : L.V.R.I.

Mise en page des "pages pub" (p.2 et p.15) : Alinéa

Régie publicitaire : Philippe Lachkar, Tél : 06 11 68 82 52

Contrat Régional : Réaménagement de la place de l'Église



Le 3ème Contrat régional entre Villabé, la Région Ile-de-France et le Département arrive bientôt à son terme avec la dernière étape : le réaménagement et la rénovation du parvis de l'église.

Les travaux

Les travaux de réaménagement et de rénovation du parvis de l'église ont débuté fin mars.

Ce projet de 834 700 € cofinancé avec une aide de 268 000 € de la Région et du Département se déroule en plusieurs phases et devrait se terminer début novembre. En février dernier, Mme le Maire a tenu une réunion d'information pour les riverains du square de la Liberté, des rues Gabriel Péri, Pierre Curie et de l'Abbé Dauvilliers afin de les informer sur le déroulement des travaux autour de leurs habitations.

Pendant la durée des travaux, il a été décidé par arrêté municipal que la rue Pierre Curie soit ouverte à la circulation en sens unique descendant et que le stationnement soit autorisé sur le côté pair de la route afin de faciliter l'accès au Centre de Loisirs. Quant à la rue Gabriel Péri, elle est ponctuellement fermée à la circulation, sauf pour les riverains.

Autant que faire se peut, les routes précitées ne devraient pas être complètement interdites à la circulation sauf lors de certaines phases précises (enfouissement des réseaux, gros travaux de voirie...).

A l'occasion de ces travaux, tous les réseaux aériens (électrique, télécommunication et éclairage public) seront enterrés.

Calendrier prévisionnel

Phase 1 : du 5 avril au 21 mai :
rue de l'Abbé Dauvilliers

Phase 2 : du 17 avril au 18 juin :
rue Gabriel Péri

Phase 3 et 4 : du 17 mai au 13 août :
rue Pierre Curie

Phase 5 :
du 6 septembre au 3 novembre :
square de la Liberté, et rue Gabriel Péri

Aménagement de la place

Il a été demandé à l'architecte chargé du projet, de créer un parvis devant l'église en maintenant les places de stationnement et de faire un lien avec la place Roland Vincent. Le choix du mobilier urbain s'inscrit dans une démarche de développement durable de même que les candélabres à variateur de puissance et économie d'énergie.

Déjà réalisés

Ce contrat régional a également permis d'obtenir des subventions de la région et du département pour la restauration, la rénovation, la construction d'équipements collectifs à destination du public :

- Salle Roger Duboz :
140 000 €

- Espace Culturel La Villa :
900 000 €

Logements sociaux

Dans le courant du premier semestre 2011, les 95 appartements sociaux construits par la société Pierres et Lumières, situés derrière le collège Rosa Parks, seront disponibles à la location. Les 19 autres logements (pavillons), rue des Prés, dont la construction commencera fin mai, seront mis à la location pour la fin d'année 2011.

Le Villabéen vous rappelle les différents critères d'attribution et démarches à accomplir pour l'obtention d'un logement HLM, ainsi que le traitement de ces demandes.

Critères d'attribution

• Principe

Les logements HLM s'adressent aux personnes ayant des revenus modestes.

• Bénéficiaires

Les organismes HLM attribuent les logements aux personnes dont les ressources n'excèdent pas certaines limites.

• Personnes prioritaires

L'attribution des logements, par les offices d'HLM, tient compte des situations particulières :

- personnes en situation de handicap ou aux familles ayant à leur charge une personne en situation de handicap,
- personnes mal logées, défavorisées ou



rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier ou tenant compte de leurs conditions d'existence,

- personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition,
- personnes justifiant de violences au sein du couple. Cette situation doit être attestée par une décision du juge ou par le prononcé de mesures urgentes ordonnées par le juge aux affaires familiales.

Démarches

Les demandes et les dépôts des dossiers (Préfecture et Bailleur) de demande de logement s'effectuent en mairie.

• Dossier Préfecture :

Dans ce dossier, il vous sera demandé de joindre à votre demande votre dernier avis d'imposition et les copies des pièces d'identité de chaque personne.

Vous devrez également choisir les communes ou secteurs géographiques de résidence souhaités dans le département.

• Dossier Bailleur :

Lors de la demande de logement HLM, certaines informations doivent être fournies :

- nom, prénom, date de naissance, adresse,
- le nombre de personnes à loger,
- Vous devez également joindre à votre dossier un certain nombre de pièces justificatives qui varient en fonction de votre situation personnelle et familiale :
- une photocopie de la carte nationale d'identité, ou du titre de séjour,

- une photocopie du livret de famille,
- les 2 derniers avis de l'imposition sur le revenu (ou de non-imposition),
- les justificatifs de ressources,
- les 3 dernières quittances de loyer
- le dernier décompte des prestations familiales versées par la CAF ou la MSA,
- éventuellement des pièces attestant d'une expulsion, d'un jugement de divorce...

Traitement des demandes

• Numéro d'enregistrement

Toute première demande d'attribution d'un logement HLM fait l'objet d'un enregistrement départemental, qui donne lieu à la délivrance d'une attestation.

L'attestation est notifiée au candidat dans un délai maximal d'un mois, à compter de la réception de sa demande. Elle indique entre autres :

- un numéro départemental unique,
- la date du dépôt de la première demande ou de son renouvellement.

• Durée de validité de la demande

La durée de validité d'une demande de logement HLM est de 1 an à compter de son enregistrement.

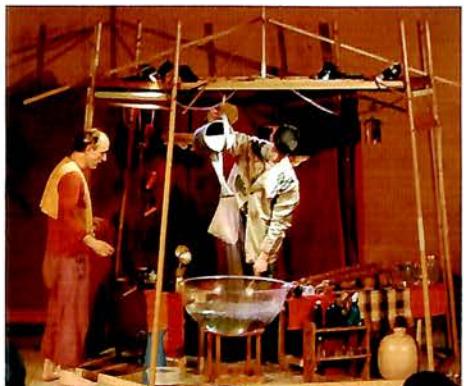
Un mois au moins avant la date d'expiration, nous vous conseillons de renouveler votre demande.

• Décision

Pour chaque appartement, 3 dossiers sont impérativement présentés en commission d'attribution.

Tout rejet d'une demande est notifié et motivé par écrit au candidat.

Retour en images...

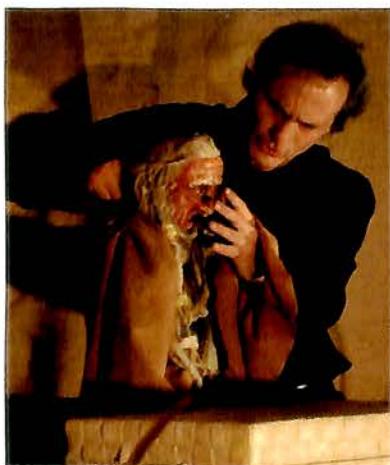


 Mars 2010 : Spectacle gratuit pour les tout petits, présenté par la Cie Pointure 23 à la salle Roger Duboz. A l'intérieur d'une bien étrange boutique, les enfants ont pu découvrir l'eau sous toutes ses formes !



 Février 2010 : Journée bretonne. Organisée par le CCAS pour et avec les seniors, danses, crêpes et bonne humeur ont rythmé cette journée.

 7 Février 2010 : Fando comme Lis, dans le cadre des Hivernales, ce spectacle de cirque poétique a enchanté petits et grands.



 Février 2010 : Flecha, ce spectacle de marionnettes, présenté dans les écoles maternelles, suivi d'un atelier création et manipulation avec le comédien.



 Mars 2010 : Téléthon merci. Un chèque de 527 000 € a été remis à Mme Laurence Tiennot-Herment Présidente de l'AFM lors d'une soirée de remerciements, à La Villa, organisée par la commune de Lisses (village téléthon 2009).





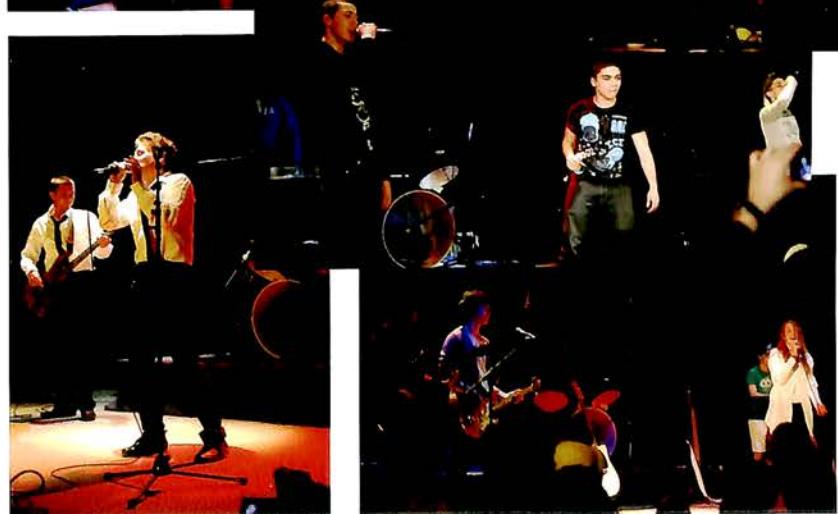
 Mars 2010 : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie (19 Mars 1962).



 Janvier 2010 : Dans le cadre de son activité de prévention, la MAIF est venue rappeler les gestes de sécurité aux enfants de l'école primaire Ariane .



 2010 : Deux réunions publiques ont été organisées, l'une portant sur l'intercommunalité en présence des différents Maires des communes voisines, l'autre sur le compostage.



 Mars 2010 : Tremplin Wanted
Plus de 300 spectateurs sont venus soutenir et applaudir les 7 groupes aux univers variés en compétition. Capitaine Caps est le vainqueur du concours et se produira lors du Festivilla du Printemps le 5 Juin prochain. Bravo à tous les chanteurs et musiciens, que nous retrouverons prochainement.

7 Chiffres essentiels pour comprendre le budget 2010

Le conseil municipal a adopté le budget 2010 le 9 avril dernier.

Le Villabéen vous livre les 7 chiffres à retenir pour comprendre le budget.

2 sections dans le budget

Le fonctionnement : dépenses courantes permettant de faire fonctionner la commune au quotidien.

L'investissement : regroupe principalement les projets, les travaux planifiés dans la ville et les acquisitions foncières.

7 052 036 €

C'est le montant dédié au budget de fonctionnement de Villabé pour l'année 2010 pour l'ensemble de ses services : la culture, le sport, la jeunesse, l'enseignement, la formation, l'aménagement urbain, l'environnement, la sécurité, l'économie, les interventions sociales, la santé, la famille et l'administration des services. Les dépenses courantes sont en baisse de 3,6 % par rapport à 2009.

16%

La part du budget de fonctionnement consacrée aux interventions sociales, à la santé et à la famille, soit près de 1 170 000 € dont une subvention au Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).



1 530 000 €

La somme consacrée à la culture, au sport et à la jeunesse cette année dans la section fonctionnement du budget :

sorties, séjours pour les jeunes, fête du sport, soutien aux associations locales par le biais de subventions.



1 934 274 €

C'est le budget global 2010 de Villabé pour les propositions nouvelles d'investissements : acquisitions, travaux, matériels.

365 500 €

Cette somme est destinée à couvrir les travaux 2010 du centre de loisirs «Les copains d'abord» : mobilier et aménagement intérieur.



55%

C'est la proportion du budget d'investissement consacrée à la voirie, aux réseaux d'eaux pluviales et d'éclairage public, et aux espaces verts comme la réfection du parvis de l'église, travaux d'eaux pluviales chemin des Heurts, saleuse, balayeuse...

Combien ça coûte ?

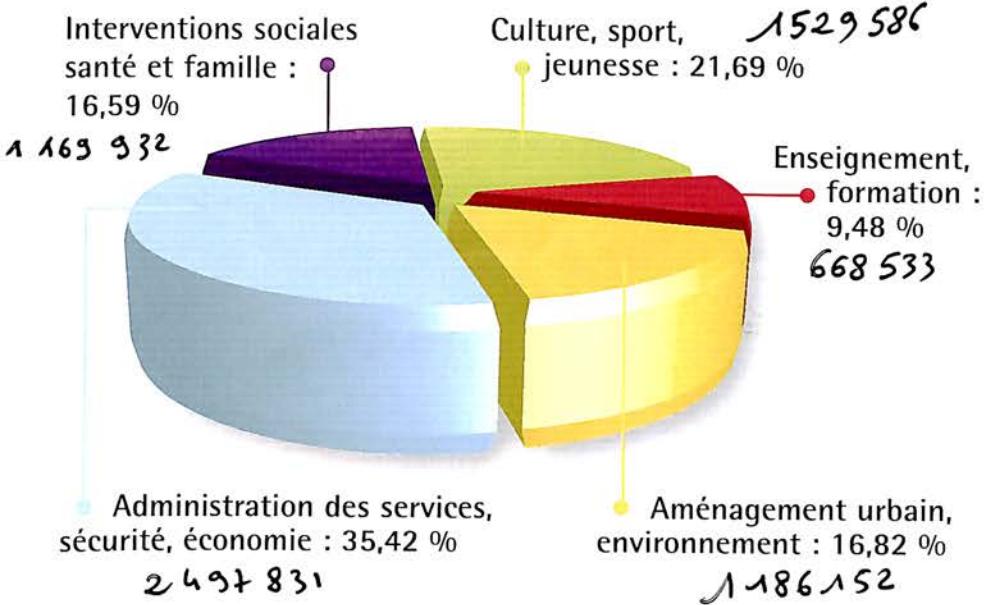
Une note salée pour Villabé

Quelques chiffres relatifs à la période de salage 2009 / 2010 :

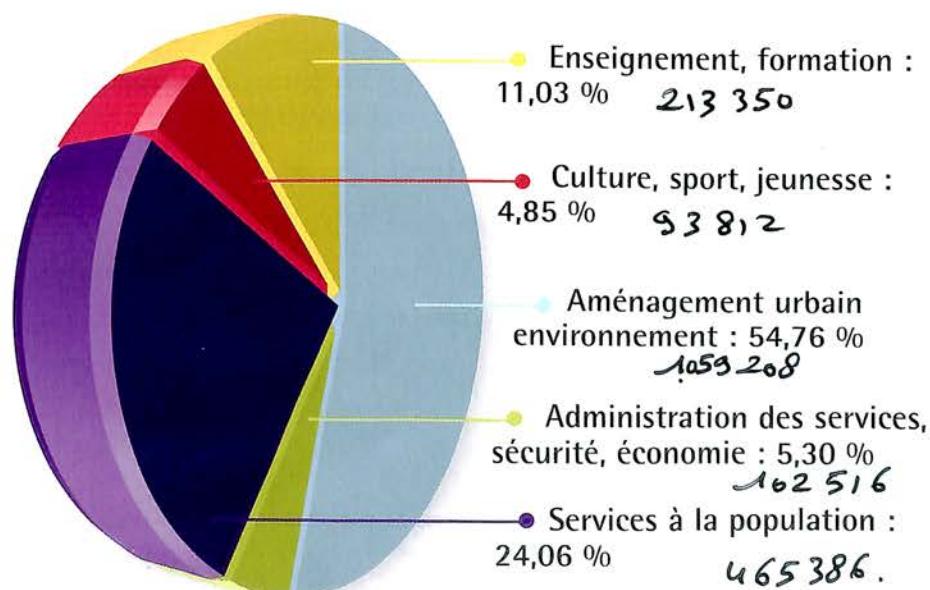
- 46 tonnes de sel ont été déversées dans les rues de la commune : 8 481 € TTC. (Transport compris)
- L'équivalence de 320 h d'activité des services techniques (de jour ou de nuit) coût : 13 154 € TTC.
- Salage par une entreprise 10 sorties, coût : 2000 € estimation : 40 000 €

prendre notre budget

Dépenses de Fonctionnement par Secteurs d'activités



Dépenses d'Investissement par Secteurs d'activités



Interview

Trois questions à Irène Maggini

Madame le Maire, pouvez-vous nous expliquer pourquoi avoir fait voter une hausse des impôts locaux ?

Il s'agit d'une augmentation très modérée, inférieure à 5 %, qui nous permettra de maintenir le niveau des services et équipements offerts aux Villabéens. Nous maîtrisons notre budget, faisons baisser nos dépenses de fonctionnement, pas les prestations proposées. En moyenne l'augmentation se traduira par une hausse d'environ de 2 à 9 € suivant l'imposition de chacun. Les habitants de Villabé sont notre priorité.

2010 est donc une année difficile ?

Oui, particulièrement difficile. Les transferts de charges, les incertitudes sur le financement des collectivités locales, tout cela pèse très lourd sur notre commune. L'adhésion à la Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne, groupement sain et porteur de nombreux projets, nous permettra de faire face. Dans ce cas, l'union fait vraiment la force !

Les projets continuent-ils dans un contexte aussi tendu ?

Absolument ! Travaux du centre de loisirs, du parvis de l'église, entretien des bâtiments et voirie, construction de logements et de la zone commerciale « derrière la ferme », organisation de nouveaux événements sportifs et culturels pour tous les publics... Ce ne sont que quelques exemples qui témoignent du dynamisme de Villabé.

Le contexte est défavorable, mais notre gestion rigoureuse porte ses fruits. Villabé tient le cap.

Loisirs, activités, séjours seniors

D'après une étude nationale, 45 % des personnes âgées de plus de 65 ans ne partent pas en vacances, plus de la moitié d'entre elles ont des revenus modestes.

Bien évidemment à Villabé, certains de nos seniors sont concernés.

L'une des missions sociales du CCAS est de favoriser l'accès aux activi-

tés, loisirs, vacances pour tous les seniors. Aussi le Conseil d'Administration du CCAS a souhaité la mise en place de quotients.

3 tranches ont été définies pour les sorties, voyages, ateliers, activités diverses d'un montant supérieur ou égal à 50 €

Pour ce calcul, tous les revenus du foyer sont pris en compte et le nombre de parts est fonction de la composition de la famille :

- une part et demie pour une personne seule,
- deux parts pour un couple,
- une demi-part supplémentaire pour une personne bénéficiant d'une carte d'invalidité.

| Tranches de quotient | Pourcentage de participation du CCAS sur le coût réel de l'activité | Pourcentage de participation des seniors |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| T1 : Moins de 900 € | 65 % du coût réel de l'activité | 35 % du coût réel de l'activité |
| T2 : 901 à 1200 € | 50 % du coût réel de l'activité | 50 % du coût réel de l'activité |
| T3 : +1201 € | 35 % du coût réel de l'activité | 65 % du coût réel de l'activité |
| Extérieur | Aucune participation du CCAS | 100 % du coût réel de l'activité |

Rencontre intergénérationnelle

Une rencontre intergénérationnelle a eu lieu à l'Espace culturel La Villa le 10 mars dernier, organisée par le service scolaire et périscolaire, le service culturel et le Club d'automne. Les enfants du Centre de Loisirs «Les copains d'abord» ont rencontré leurs aînés lors d'un bal costumé. Tout le monde a dansé sur des airs de java, musette et danse folklorique joués

par l'association «La Mécanique céleste» qui avait appris aux enfants et aux animateurs les pas de ces danses le matin. Cet après-midi dancing s'est terminé avec un «goûter crêpes» préparé par les mamies. Merci à tous les participants, enfants, animateurs, seniors et musiciens investis pour ce bon moment de partage.



Restaurant solidaire

Une autre mission sociale destinée à tous les foyers villabéens aux revenus modestes est mise en place depuis le 1er Avril : le repas solidaire.

Selon un quotient, à faire calculer au CCAS, les personnes seules, les familles avec ou sans enfant, peuvent s'offrir un dîner au restaurant 1 fois par trimestre pour moins de 3 € grâce au partenariat signé avec le restaurant El Rancho du centre commercial de Villabé A6. Pour plus de renseignements et vous inscrire, n'hésitez pas à appeler le service social au 01 69 11 19 73.



La Velostar 91

La deuxième édition de la Velostar 91 au départ et à l'arrivée de Villabé se tiendra le 1er mai 2010.

Deux parcours cyclosportifs de 80 et 150 km seront chronométrés et permettront à près de 800 compétiteurs venus de tous les horizons de découvrir l'Essonne.

Les départs se feront à partir de 8h30 et les arrivées s'échelonneront de 10h45 à 12h30. Nous vous donnons rendez-vous le 1er mai rue des Quarante-Quatre Arpents (en face de la zone logistique) pour encourager nos coureurs.



Une première jamais réalisée en France

Villabé a accueilli la Fédération Française de Football du district de l'Essonne et le Comité Régional d'Île-de-France de sport adapté les 13 et 17 février dernier.

Ces deux fédérations ont mis en œuvre un partenariat encore jamais réalisé en France : former en sport adapté et handicaps des éducateurs qui pourraient ainsi développer des projets au sein de leurs clubs.

«En accueillant ces rencontres, nous facilitons le rapprochement des fédérations de sport adapté et handicaps et de football tout en favorisant l'épanouissement de tous» a souligné l'Adjoint au Maire chargé de la vie sportive.

La fédération sport adapté accueille des jeunes et des adultes présentant divers handicaps.



Contrat départemental communal

Le Conseil Général de l'Essonne propose aux communes de subventionner une partie de leurs réalisations d'investissement par le biais d'un partenariat appelé Contrat Départemental Communal.

D'une durée de cinq ans, ce contrat permet aux communes de recevoir une aide financière sur un montant total HT de travaux plafonné à 1 million d'euros.

Dans le cadre de sa politique d'investissement et de développement, Villabé vient de déposer son dossier, validé par le conseil municipal du 12 février dernier, auprès du Conseil Général, afin d'obtenir des subventions voisines de 34 % pour les réalisations suivantes :

- Réhabilitation du centre de loisirs
 - Construction des vestiaires du stade
- Ainsi, dès que le contrat aura été officiellement validé par les services départementaux, signé par le Président du Conseil Général et Mme Le Maire, les travaux inclus dans ce dossier commenceront par le centre de loisirs.

Forum job d'été



Pour bon nombre de jeunes de 18 à 25 ans, le mois de mars est une période stratégique où chacun se met en quête d'un job pour l'été. Afin d'aider les jeunes de la commune dans leurs démarches, le service Jeunesse a organisé le 31 mars dernier un forum « job d'été ». De nombreux participants sont venus à la rencontre des agences d'intérim (ADIA, Synergie, Planette Paris Sud, Randstad), de la SNCF et d'un cabinet de recrutement (Epitech). Durant cette journée, les jeunes Villabéens ont pu apprendre à construire un CV, créer une lettre de motivation, consulter des offres d'emploi et se préparer à l'entretien d'embauche. Nous espérons que toutes leurs démarches se concrétiseront par un recrutement cet été.

Manifestations

vendredi 7 mai

- Concert : Duo Horizons. 20h30, à l'Eglise Saint-Marcel.

dimanche 9 mai

- Sortie à l'Opéra de Massy : *Norma*. Départ en bus à 14h30, parking de La Poste. Conférence le samedi 8 mai à 16h, salle Roger Duboz

mardi 11 mai

- Sortie au théâtre de l'Agora *Les Legs / Les Acteurs de bonne foi*. Départ en bus à 19h15, parking de La Poste.



Jeudi 13 mai

- Rallye Promenade

vendredi 21 mai

- Concert : La chorale Harmonies de Villabé. Le choeur du conservatoire municipal de Corbeil-Essonnes. Les chants cueillis de Champcueil. 20h30 à l'Eglise Saint-Marcel, entrée gratuite.

vendredi 28 mai

- Spectacle comique : *Les Amazones*. 20h30, Espace Culturel La Villa.

Le 29 et 30 mai

- Villabé en fête

dimanche 30 mai

- Fête des plantes. De 10h à 17h, parking de l'Espace Culturel La Villa.

Jeudi 3 juin

- Conférence UTL : *ITER... sur la trace des étoiles*. De 16h30 à 18h30, Espace Culturel La Villa.

samedi 5 juin

- Festi'Villa du Printemps. Avec : Capitaine Caps, Le petit dernier, Les Bees bien zen. 20h30, Espace Culturel La Villa.

Jeudi 10 juin

- Conférence UTL : *La femme dans la peinture chinoise*. De 16h30 à 18h30, Espace Culturel La Villa.

Jeudi 17 juin

- Conférence UTL : *La mécanique des océans*. De 16h30 à 18h30, Espace Culturel La Villa.

samedi 19 juin

- Les tambours de la Garde Républicaine. 20h30, Espace Culturel La Villa.

lundi 21 juin

- Fête de la musique. 20h30, Espace Culturel La Villa.

Le 3 et 4 Juillet

- Week-end Émile Zola.

Expression des



Régionales : Villabé a voté !

Si le taux de participation aux élections régionales n'a pas été très bon, à Villabé comme au niveau national, les résultats sont, eux, particulièrement évocateurs. Notre groupe soutenait la candidature de Jean-Paul Huchon et les urnes ont parlé : le Président de la Région Ile-de-France a été brillamment réélu. Sur notre commune, deux électeurs sur trois ont choisi la liste d'union menée par Jean-Paul Huchon. Nous les remercions de ce soutien à une politique régionale humaniste et proche des préoccupations quotidiennes des Franciliens. Ce succès est celui du terrain, du travail accompli au service des administrés. A l'échelle de notre village, nous appliquons la même philosophie, aux côtés d'Irène Maggini : travailler pour Villabé et les Villabéens, pas pour nous-mêmes. Dans tous les domaines, nous mettons notre énergie et nos compétences à votre service. La mesquinerie, les querelles et la désinformation n'ont pas de place dans notre groupe !

groupes politiques représentés au conseil municipal



Karl DIRAT - Marie Hélène GARCIA
Frédéric FAURE

2010 l'année de tous les dangers

Intercommunalité : L'équipe Municipale a choisi notre intercommunalité, cependant elle a décidé de le faire sans nous tous, sans les Villabéens.

Contrairement à ce qu'elle avait annoncé, aucune concertation, aucun débat démocratique, aucun comparatif chiffré sur les avantages, les inconvénients de tel ou tel choix ! Notre destin se trouvera lié à Evry-Centre-Essonne le 1er juillet 2010. Notre groupe n'aurait jamais procédé ainsi. Ce dossier devait sortir des clivages politiques habituels et devait être une occasion de réflexion-citoyenne partagée.

Hausse de nos impôts : Notre Maire tente de justifier sa hausse des impôts alors que nous vous avons toujours alerté sur l'endettement de notre commune et sur nos difficultés de remboursement prévisibles.

Toujours à votre écoute nous vous souhaitons un printemps ensoleillé ...

contactez-nous au
06 09 56 29 01.

Villabé demain...C'est Villabé Ensemble. www.karl-dirat.fr



+ 5%

Le transfert des charges de l'Etat sur les communes, la suppression de la taxe professionnelle, l'impact de l'adhésion à l'agglomération d'Evry devraient nécessiter une augmentation de la « fiscalité ménage » de l'ordre de 5% a précisé Madame le Maire en présentant ses orientations budgétaires pour 2010.

Les recettes dégagées de l'extension de la ZAC des Brateaux, déjà minorées avec les décisions fiscales gouvernementales, doivent faire l'objet de l'accord du Conseil Communautaire pour un versement direct d'une partie à notre commune.

Où sont les engagements pris de ne pas augmenter les impôts locaux ? Où en est l'indépendance de Villabé pourtant assurée ? Certes, l'essentiel découle des choix de Nicolas Sarkozy, mais que fait-on pour les combattre ? Dans notre village, le résultat électoral de la gauche rassemblée pour les régionales montre que la population se place sur des attentes de progrès. Il y faut engager des actions et des initiatives pour ne pas subir !



Communiquons une énergie nouvelle à Villabé !

Une hausse d'environ 5% !

Si Villabé devrait intégrer cette année l'agglomération d'Evry-Centre-Essonne, madame le maire a annoncé une augmentation de la part communale de la fiscalité locale de près de 5% en 2010. Cette augmentation des impôts fait face au besoin de l'équipe en place à générer un autofinancement suffisant pour investir sur des projets. Malgré cela, l'équilibre semble encore précaire et une augmentation plus forte reste à craindre, sinon pour cette année, ou au moins pour les années à venir : Une perspective pas très heureuse. Madame le maire avait pourtant cité Albert Camus pour les vœux 2010 : « Il n'y a pas de honte à préférer le bonheur »... à la hausse ?

Thierry Brun, Conseiller municipal vous reçoit au bureau du groupe Villabé pour Tous sur rendez-vous au Tél : 06 60 57 18 21, courriel : thierrybrundrome@wanadoo.fr <http://touspourvillabe.canalblog.com>

Naissances

Wassim KACEMI le 14 octobre 2009
Lizie PIN le 28 octobre 2009
Anaïs GRÉGORI le 6 novembre 2009
Adam NONDÉ le 11 novembre 2009
Téo RICHARD le 11 novembre 2009
Maël LAPPERT le 22 novembre 2009
Sélénia TIPAKA le 25 novembre 2009
Océane BLARQUEZ le 1er décembre 2009
Tessa BENON le 05 décembre 2009
Louise JENNERVEIN le 8 décembre 2009
Hamza HASSANI le 22 décembre 2009
Loanne GUIBELIN le 29 décembre 2009

Thomas AFONSO le 29 décembre 2009
Dylan LANDU WAMPUNINA le 1er janvier 2010
Aydin DZUHO le 4 janvier 2010
Arshana ARUMUGAM le 5 janvier 2010
Raphaël CABAS le 18 janvier 2010
Clara HOUCMAND AFCHAR le 20 janvier 2010
Lina EZZAGHOU le 28 janvier 2010
Gabin CHOPLIN le 28 janvier 2010
Evan BOCQUILLET le 26 février 2010
Romane et Raphaël BRIS le 7 mars 2010
Chris DOS SANTOS le 27 mars 2010

Mariages

Olivier MEYER et Delphine CHAUMET
le 24 octobre 2009

Rachid BOUDA et Naïma RAHOU
le 30 janvier 2010

Décès

Floris TAMBO le 17 octobre 2009
Michel BLANCHOT le 28 octobre 2009
Jean-Claude DUTENT le 6 novembre 2009
Jean-Pierre MIENS le 7 novembre 2009 ✕
Jean-Michel GUIBAUD le 8 décembre 2009
Robert BLÉSEL le 11 décembre 2009

Marguerite BILLEY le 24 décembre 2009
Pierre DESGRANGES le 27 janvier 2010
Michel MINOIS le 23 février 2010
Pierre RINGUEDE le 04 mars 2010
Michel DIEULE le 10 mars 2010



*La collecte des déchets
au service de l'environnement*

01 64 56 03 63

www.saer-semardel.fr

GÉOMÈTRES EXPERTS

S.C.P. GESTIN - MEYER - THIBERVILLE

59, rue St Spire - BP 67
91104 Corbeil-Essonnes
Cedex
Tél. 01 60 88 37 45
Fax 01 64 96 30 15
fogexia-corbeil@fogexia.fr

1, rue de la Loge aux Bergers
BP 11
77820 Le Châtelet-en-Brie Cedex
Tél. 01 60 69 40 23
Fax 01 60 66 53 21
fogexia-lechatelet@fogexia.fr



**POUR PRÉSERVER
VOTRE MILIEU NATUREL
NOUS COLLECTONS ET TRAITONS
VOS EAUX SALES 24 h/24 !**

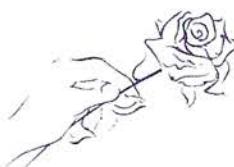


Collecter, transporter
et dépolluer
au quotidien
les eaux sales
de VILLABÉ
dans le respect
de l'environnement,
c'est aussi cela
notre mission.



SOCIÉTÉ DES EAUX DE L'ESSONNE

27, route de Lisses
91813 Corbeil-Essonnes Cedex
N° AZUR 0810 391 391
(prix d'un appel local)



FUNÉRARIUM - POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE - CONTRAT D'OBSÈQUES - CRÉMATION

ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

AGENCE DE CORBEIL-ESSONNES

104, boulevard de Fontainebleau - RN7 - Tél. 01 64 96 19 19 - Fax 01 64 96 74 53 - email : amarin@nerim.fr

AGENCE DE MENNECY

46, boulevard Charles de Gaulle - RN 191 - Tél. 01 64 57 23 00

FESTI'VILLA

du printemps



5 Juin
2010

20h30

la Villa
VILLABÉ

Capitaine caps
Le petit dernier
Becs bien zen

VILLABÉ

tarif :
5 Euros
(1 entrée + 1 boisson
sans alcool)